

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **01^{er} décembre 2022**

Présidence : DELANNOY Julien

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, CAPELLE Fabienne, CHOCHOY Gérard, COQUEMPOT Anne-Marie, CUEGNET Chantal, DELOBEL Laurence, DELANNOY Julien, DUMONT Philippe, FOUACHE Séverine, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel

Absents excusés : BOIN Eveline, BOURGEOIS Edwige, NORMAND Claudine, RAIMOND David, THUILLIEZ Michel

Secrétaire de séance : DELOBEL Laurence

La Commission Administrative

Le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Laurence DELOBEL est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Président demande au CCAS s'il accepte l'ajout à l'ordre du jour de l'implantation d'un terrain multisports sur une parcelle propriété du CCAS. Sa demande est accueillie favorablement par l'assemblée.

Secours Noël 2022

Monsieur le Président indique qu'en dépit de la parution d'une annonce sur les réseaux sociaux, sur le site Internet de la commune et sur les panneaux d'affichage communaux, aucune demande n'a été formulée.

Aide aux jeunes demandeurs d'emploi

Comme pour les secours de Noël, aucune demande n'a été présentée en mairie en dépit des publications. Il n'y a donc pas lieu de délibérer.

Aide aux jeunes handicapés

Monsieur le Président signale deux jeunes wavranais ont bénéficié de cette aide au cours de l'année 2021.

A l'unanimité, les membres du CCAS renouvelle cette aide, un bon d'achat de 50.00 euros utilisable à Leclerc sera offert aux intéressés.

Construction d'un terrain multisports sur une parcelle du CCAS

Monsieur le Président explique que la commission sports, jeunesse et loisirs travaille actuellement sur un projet de terrain multisports. Ce projet sera soumis au vote du Conseil Municipal l'année prochaine.

La parcelle D71, propriété du CCAS, constituerait un très bon emplacement pour cet équipement qui pourrait être implanté à côté de l'aire de jeux existante.

Bernard LEFEBVRE soulève la question de l'inondabilité de la parcelle. Monsieur le Président répond que le terrain est effectivement situé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Dès lors, un macadam classique ne sera pas possible, un enrobé drainant est à envisager.

Les membres du CCAS, à l'unanimité, acceptent l'implantation d'un terrain multisports sur ladite parcelle. Monsieur le Président est autorisé à signer tout document se rapportant à cette implantation.

Organisation de la préparation du colis des aînés

Sont tout d'abord remis aux membres du CCAS les courriers devant être distribués aux aînés pour les informer de la date de délivrance des colis et de la nécessité de tenir la mairie informée le lundi 19 décembre au plus tard en cas d'absence.

Absents, Michel THUILLIEZ et Claudine NORMAND ont proposé par mail d'apporter leur aide pour la confection des colis le mercredi 21 décembre 2022. Bernard LEFEBVRE accompagnera ce jour-là l'agent communal à Leclerc pour le retrait de marchandises.

Pour la journée du mardi 20 décembre, Christine ANSEL, Fabienne CAPELLE, Laurence DELOBEL, Bernard LEFEBVRE, Muriel LEFEBVRE apporteront leur aide.

Philippe DUMONT et Séverine FOUACHE prient de bien vouloir excuser leur absence lors de la préparation des colis pour des raisons professionnelles, ils assureront néanmoins la distribution comme convenu.

Les colis seront remis aux membres du CCAS le mercredi 21 décembre à la salle Josse Heumez dès 13h30.

Si, en dépit du courrier adressé aux aînés, des administrateurs venaient à tomber sur une porte close lors de leur distribution :

- Les colis pourront être ramenés et mis au frais à la salle Josse Heumez jusque 15h
- Après 15h, il sera nécessaire d'appeler directement Monsieur le Président

Monsieur le Président demande à l'assemblée si elle a connaissance de personnes en difficulté sur la commune qui pourraient se voir remettre un éventuel colis supplémentaire.
Un nom est évoqué. Fernande ANNE estime qu'un colis double serait si possible préférable au vu de la composition du foyer. Cette proposition est approuvée par l'assemblée.

Divers

La parole est donnée à Bernard LEFEBVRE concernant le geste effectué par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Wavrans-Sur-l'Aa et de son patrimoine à l'égard d'une jeune wavranaise dont la situation a été évoquée lors du précédent conseil d'administration du CCAS.

L'association lui remettra la somme de 500 euros pour l'aider dans ses études.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 02 décembre 2022

Le Secrétaire de séance,

Le Président,



Liste des délibérations adoptées lors de la présente séance :

010 Aide aux jeunes handicapés

011 Implantation d'un terrain multisports sur la parcelle D71